

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Société d'Articles Hygiéniques -SAH SA**

Siège social : 5 Rue 8610, Zone industrielle La Charguia 1 – Tunis

La Société d'Articles Hygiéniques « SAH-SA » porte à la connaissance de ses actionnaires, des intermédiaires agréés administrateurs et du public, qu'il a été décidé de proroger la période de souscription à l'augmentation de son capital social d'un montant de 5.026.597 Dinars (décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2019), initialement prévue prenant fin le 21 juin 2019 (annoncée à la note d'opération visée par le CMF en date du 30 avril 2019 sous le N° 19/1028), **au 28 juin 2019 inclus.**